

CONSEILS POUR VOUS AIDER À REMPLIR AU MIEUX LE NOUVEAU FORMULAIRE DE DEMANDE MDPH
FORMULAIRE LISIBLE ET COMPLET = TRAITEMENT FACILITÉ

Le nouveau formulaire CERFA MDPH est le même pour les enfants et pour les adultes. Il doit permettre à la MDPH de disposer, dès le dépôt de votre dossier, de plus d'informations utiles pour traiter au mieux vos demandes.

Ce document est valable pour remplir le dossier papier ou le dossier dématérialisé via la plateforme de téléservices <https://services-en-ligne.valdoise.fr/>

Comment se présente le nouveau formulaire de demande MDPH ?

Volet A

Informations administratives sur la personne en situation de handicap

Remplissage **OBLIGATOIRE**

Je vérifie que j'ai bien complété ce volet, notamment :

- Adresse postale complète (bâtiment, escalier, N° d'appartement) ;
- Numéro de Sécurité Sociale – de CAF ou MSA ;
- Les coordonnées de la personne/association qui vous a aidé à remplir le dossier (dans la partie A3 du formulaire)
- Signature et date en page 4**, sans quoi votre demande ne pourra pas être instruite.

Dans le cadre de la Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD), pour toute demande d'information sur votre situation par une autre personne, vous devez obligatoirement donner votre autorisation en remplissant le mandat ci-joint dans le dossier

Volet B

Informations sur les attentes et les besoins de la personne en situation de handicap

Remplissage **fortement RECOMMANDE** pour toutes les demandes

Je vérifie que j'ai bien complété ce volet :

- Je l'ai rempli même si ce n'est pas ma première demande ;
- J'ai bien décrit ma situation, mes attentes et mes projets en page 8 ;
- Si j'ai rédigé cette partie sur une feuille à part, je la joins au formulaire.

Pour un dossier « Enfant »

- J'ai décrit les attentes et les besoins de mon enfant (pas ceux des parents : cf. Volet F).

Pour une demande de PCH parentalité «Aide humaine»

- Vous êtes un adulte éligible à la PCH aide humaine ET vous avez au moins un enfant âgé entre 0 et 7 ans, vous pouvez demander la PCH parentalité dans ce volet B, page 8 (expression libre).

Pour une demande de PCH parentalité «Aide technique»

- Vous êtes un adulte éligible à la PCH ET vous avez un enfant qui vient de naître ou qui va naître, qui fêtera son 3^{ème} et/ou son 6^{ème} anniversaire au cours de la période d'attribution de la PCH, vous pouvez demander la PCH parentalité dans ce volet B, page 8 (expression libre).

Volet C

Précisions sur **la scolarisation** de votre enfant en situation de handicap

- Partie obligatoire uniquement si l'enfant en situation de handicap est, ou va être, scolarisé.

Volet D

Précisions sur le **parcours professionnel** de la personne en situation de handicap

- Volet obligatoire pour une demande professionnelle ou une demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Volet E

Possibilité de cocher directement les aides que vous demandez, mais ce n'est plus obligatoire

Volet F

Besoins de la personne qui vous aide, ou de vos parents (pour les enfants en situation de handicap)

- Si des proches m'aident, ils peuvent remplir cette partie. Il s'agit de décrire leurs besoins d'aidants (et non ceux de la personne en situation de handicap) ;
- Si je suis parent d'un enfant en situation de handicap, je remplis cette partie pour évoquer mes propres besoins.

Je vérifie que j'ai bien joint toutes les pièces nécessaires

FOURNIR LES 20 PAGES DU FORMULAIRE



PENSEZ A GARDER UNE COPIE DE VOTRE DOSSIER

- Une pièce d'identité en cours de validité ou un titre de séjour en cours de validité (et attestation de jugement en protection juridique si besoin) ;
- Un justificatif de domicile, daté de moins de 6 mois (pas l'avis d'imposition) ;
- Les 8 pages du certificat médical CERFA (tamponné, signé et daté de moins d'1 an) ;
- Les derniers bilans et comptes rendus de consultations spécialisées et d'hospitalisations (essentiels car ils donnent des informations utiles à l'évaluation).

Conseils pour l'envoi de mon dossier et faciliter son traitement



- Ne pas agraffer les documents, éviter le scotch et les collages ;
- Transmettre des documents au format A4 uniquement ;
- Ecrire **en MAJUSCULE et en noir** sur le formulaire, sans rature ;
- Etre attentif à ce que toutes les photocopies soient lisibles ;
- Ne pas joindre de photo (elles vous seront réclamées par l'Imprimerie Nationale par courrier).



FORMULAIRE LISIBLE ET COMPLET = TRAITEMENT FACILITÉ